



## *ARGUS DES COMMUNES*

### *Notation concernant la commune de GROIX*

VOICI L'ÉVALUATION DE VOTRE COMMUNE D'APRÈS SES DÉPENSES :

GROIX (56590)

CA LORIENT

MORBIHAN - Bretagne

Population légale : 2 294 habitants

Population DGF : 3 520 habitants <sup>①</sup>

Maire durant la mandature précédente

jusqu'en mars 2014 : Monsieur Eric

REGENERMEL

Maire depuis mars 2014 : Monsieur

Dominique YVON

Note de la commune



Montant des dépenses  
par habitant en 2015

**1303 €**

Moyenne des communes  
de même taille :

1137 €

## IMPÔTS ET TAXES

### Fiscalité locale

Les impôts et taxes sont à la fois prélevés sur les habitants et sur les entreprises.



(par hab.)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Prélèvements totaux</b>	474 €	524 €	516 €	547 €	595 €	277 €	649 €	674 €
<b>Impôts locaux de l'Intercommunalité</b>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	249 €	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>	<i>n.c.</i>

## DETTE



Quand les impôts, les taxes, les subventions et les dotations de l'Etat ne suffisent pas à financer les dépenses de la commune, le maire peut avoir recours à l'endettement.

Le remboursement des anciennes et nouvelles dettes a un coût croissant au fur et à mesure que la commune contracte de nouvelles dettes. Les intérêts de la dette alourdissent les dépenses de fonctionnement.

(par hab.)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Dettes</b>	644 €	594 €	765 €	714 €	999 €	712 €	1015 €	1019 €

# DÉPENSES

C'est le niveau de dépenses totales par habitant qui permet de calculer la note principale du maire de la commune, par comparaison avec les autres communes de même taille ([En savoir plus sur la méthodologie](#)).

Ce paramètre est important, car des dépenses élevées nécessitent des ressources élevées (impôts, subventions, dette...). Les dépenses de personnel sont une partie des dépenses de fonctionnement, mais permettent d'avoir une idée de la bonne gestion de la commune.

L'évolution des dépenses permet de mesurer l'effort fait par la commune pour les maîtriser pendant le dernier mandat. La note principale mérite d'être nuancée par cette seconde note :

La note d'évolution des dépenses de la commune (hors intercommunalité) entre 2008 et 2015 est de :

17 /20



+3.5 % par an

(par hab.)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dépenses totales de la commune	1333 €	1291 €	1102 €	1075 €	1782 €	1254 €	1596 €	1303 €
dont Dépenses de Fonctionnement <sup>ⓘ</sup>	851 €	847 €	900 €	896 €	910 €	613 €	931 €	974 €
dont Dépenses de Personnel	540 €	524 €	573 €	548 €	533 €	370 €	570 €	598 €
Dépenses de l'intercommunalité	<i>n.c</i>	<i>n.c</i>	<i>n.c</i>	<i>n.c</i>	1256 €	<i>n.c</i>	<i>n.c</i>	<i>n.c</i>

La plupart des maires ont délégué une partie des missions de la commune à une intercommunalité. Les dépenses de cet échelon administratif supplémentaire peuvent atteindre des niveaux très élevés.

En effet, à l'échelle de la France, les dépenses des intercommunalités représentent plus du quart des dépenses totales de l'échelon communal.